

LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

L'année 1987 marquera notre cinquième année consécutive d'expansion. Cette période de croissance est la deuxième en longueur de l'après-guerre. Et il y a de fortes chances pour qu'elle se poursuive.

La confiance des consommateurs est à son plus haut. Les taux d'intérêt devraient rester relativement stables cette année. Les mises en chantier résidentielles se poursuivront à un rythme élevé, et les investissements des entreprises, en redressement, marqueront une croissance modérée cette année. L'inflation s'établira à moins de 4 p. 100 en moyenne en 1987 et diminuera dans le courant de l'année, accroissant ainsi le pouvoir d'achat des Canadiens. Je prévois pour 1987 une croissance réelle de la production de 2.8 p. 100.

Notre rythme de création d'emplois devrait, une fois de plus, dépasser cette année celui de tous les autres grands pays industrialisés. Une forte croissance de l'emploi s'accompagnera d'une augmentation marquée de la population active, signe que beaucoup de Canadiens, plus confiants dans nos perspectives économiques, se remettent à chercher du travail. Je m'attends à ce que le chômage diminue cette année pour descendre à 9 p. 100 d'ici la fin de 1987.

[Français]

Le renforcement de notre compétitivité place le Canada en bonne posture pour bénéficier de l'amélioration prévue de l'activité économique internationale. La baisse récente des taux d'intérêt, les réalignements de taux de change et un certain raffermissement des prix des produits de base contribueront à accroître nos ventes à l'étranger.

[Traduction]

LA POURSUITE DU REDRESSEMENT FINANCIER

La poursuite de nos progrès économiques, l'an prochain et au-delà, dépendra du maintien d'une saine politique financière.

Nous voulons que nos enfants et nos petits-enfants puissent bénéficier des possibilités qui leur reviennent de plein droit. Nous ne devons pas leur léguer une dette intolérable qui les priverait d'un avenir prometteur.

Nous tenons à améliorer nos programmes sociaux et à accroître l'aide aux personnes nécessiteuses. Nous devons réduire la dette publique, qui détourne l'argent des impôts des besoins humains vers les paiements d'intérêts.

Nous voulons que le Canada reste le plus libre possible de choisir son propre cap, dans un monde de changement et de concurrence. Nous ne devons pas laisser la dette nous lier les mains.

Régler les problèmes du déficit et de la dette, c'est en fin de compte améliorer le bien-être des Canadiens. C'est pourquoi nous avons bien indiqué, dès le début de notre mandat, que nous voulions rétablir le sens de la responsabilité financière.

• (1650)

LES PRINCIPES FINANCIERS

En septembre dernier, j'ai clairement exposé les quatre principes fondamentaux de notre politique financière. Nous nous sommes engagés à appliquer ces principes en 1984 et avons réitéré notre engagement en septembre dernier. Par notre action, nous tenons ces engagements.

Le budget—L'hon. Michael Wilson

Notre premier principe est de ramener l'augmentation de la dette nationale en-deçà du taux de croissance de l'économie d'ici la fin de la décennie.

Quand nous sommes entrés en fonction, la dette augmentait depuis quatre ans à un rythme annuel moyen supérieur à 23 p. 100. Son taux d'augmentation sera réduit à 11 p. 100 en 1987-88, un chiffre encore trop élevé, mais qui constitue une amélioration considérable en un bref laps de temps.

Notre deuxième principe est d'obtenir des réductions appréciables et constantes du déficit annuel.

À notre entrée en fonction, le déficit dépassait \$38 milliards. Nous atteindrons en 1986-87 l'objectif de \$32 milliards que j'avais fixé le 18 septembre. À la fin de 1987-88, soit en trois ans seulement, nous aurons réduit le déficit de près de 24 p. 100.

Notre troisième principe est d'assurer une diminution notable, chaque année, des besoins financiers de l'État.

Quand nous sommes entrés en fonction, les besoins financiers, opérations de change exclues, s'élevait à \$29.8 milliards. Pour l'exercice en cours, ils diminueront de \$5.8 milliards pour descendre à \$24 milliards. Ce chiffre sera encore réduit pour tomber à \$21.3 milliards en 1987-88, soit une baisse de 28.5 p. 100 en trois ans.

Notre quatrième principe est de veiller à ce que les progrès viennent en majeure partie des restrictions de dépenses et d'une gestion disciplinée.

À notre entrée en fonction, les dépenses consacrées à tous les programmes fédéraux augmentaient de près de 14 p. 100 par an, et ce, depuis le début de la décennie. Les dépenses de programmes n'ont augmenté depuis que de 2.8 p. 100 en moyenne par an, ce qui est nettement inférieur à l'inflation. Les dépenses de programmes diminuent en termes réels ainsi que par rapport à l'économie. La baisse du déficit en proportion de l'économie aura été imputable pour environ 63 p. 100 aux compressions de dépenses.

Ces principes nous ont permis d'accomplir des progrès appréciables. Nous sommes résolus à continuer jusqu'à ce que notre but soit atteint.

LE MAINTIEN D'UNE MARGE DE MANOEUVRE FINANCIÈRE

En septembre dernier, conscient des difficultés que vivaient les régions et les secteurs les plus touchés de notre économie, j'ai établi un objectif révisé de \$32 milliards pour le déficit de 1986-87.

Cette décision d'accepter une diminution plus lente du déficit a été prise délibérément et dans un esprit positif, afin d'atténuer le coup que la baisse des prix mondiaux du pétrole et des céréales a porté à certaines régions du Canada. Même avec cette décision, notre objectif révisé de déficit représente un progrès appréciable par rapport à l'année précédente et est conforme à nos principes financiers.

Cependant, j'ai également déclaré en septembre que nous maintiendrions nos dépenses de programmes à l'objectif de \$89.4 milliards que j'avais établi en février dernier. Nous tiendrons cet engagement. Nous avons réagi à des événements imprévus sans nous départir du sens de la responsabilité financière. Lorsque cela était nécessaire, nous avons réaffecté les ressources, réévalué les priorités, apporté des corrections en cours de route et agi de manière à atteindre nos objectifs.